

« Le cinéma est menacé par l'arrivée de Netflix »

BETV Le directeur des programmes tacle le géant américain

- Le 1^{er} septembre, Be tv offrira à ses 120.000 abonnés l'application « Be tv Go ».
- Les sept chaînes, le sport et les films seront disponibles sur tablette et ordinateur.
- Une « révolution », deux semaines avant l'arrivée de Netflix en Belgique.

ENTRETIEN

La rentrée télévisée 2014 sera « révolutionnaire » ou ne sera pas. Pour les abonnés de Be tv (qui fêtera ses dix ans, le 29 octobre), elle est synonyme de cadeau. Ils pourront désormais regarder leurs programmes depuis leur PC ou leur tablette, n'importe où en Belgique (lire ci-contre). Pour tous les autres, il faudra réfléchir. Ceux qui veulent avoir accès à une vraie chaîne de télévision proposant des séries, des films tout droit sortis des salles obscures mais aussi du sport et des documentaires (voir le programme) se tourneront vers l'application Be tv Go pour 42,50 euros par mois. Ceux qui préfèrent se contenter d'un catalogue de fictions plus anciennes iront vers Netflix et son offre à moins de dix euros. « Netflix n'est pas notre concurrent mais une offre complémentaire », répete-t-on du côté de Be tv. En espérant très fort que ces propos ne se perdent pas dans la marée médiatique que provoquera l'arrivée du géant américain dans

quinze jours. C'est la plus grande crainte de Christian Loiseau, directeur des programmes de la chaîne à péage.

« Be TV Go », est-ce la riposte de Be tv face à l'arrivée de Netflix ?

Pas du tout ! Nous ne sommes pas concurrents. Il suffit de voir les chiffres des pays où Netflix est implanté. Aux USA par exemple, les chaînes à péage comme HBO ou Showtime ne perdent pas d'abonnés. Netflix est une offre complémentaire avec un contenu totalement différent. On ne peut pas comparer des films jamais diffusés à la télévision avec ceux qu'on a déjà vus trois fois. Ils sont parfois quarante fois moins chers qu'un film en première diffusion.

Netflix propose aussi des séries. Un autre danger ?

Il est impossible d'être exclusif en matière de série. Il faudrait un nombre incalculable de chaînes. Hollywood produit 350 séries par an, multiplié par le nombre d'épisodes, c'est énorme. Netflix veut ratisser le marché en misant sur ses séries propres mais ils n'en ont fait que huit. Et encore, nous détenons les droits de House of Cards. Beaucoup pensent que le fait que nous ne produisions pas de série fait que Netflix peut nous heurter. Ce n'est pas du tout le cas. Ce n'est pas parce qu'il nous manque une série qu'on va en mourir.

Vont-ils réellement révolutionner le paysage médiatique ?

Entre médias belges, on doit

pouvoir s'organiser. Nous parlons avec la RTBF et RTL mais Belgacom doit aussi se mettre à la table. Nous sommes avec Be tv et VOO, le premier contributeur du cinéma francophone. On investit directement dans les films. Netflix va s'installer dans un autre pays et ne donnera rien au cinéma belge. On n'a pas pu protéger notre petit pays sur les assurances, l'électricité, la poste et bientôt le chemin de fer. Le prochain domaine, ce sera la culture ? Qui va nous défendre ? On doit le faire tout seul ! Il faut avoir une conversation entre les médias audiovisuels et les diffuseurs de contenus sur notre territoire et ne pas faire n'importe quoi.

C'est ce qui vous inquiète le plus ?

J'ai surtout peur d'une incompréhension de la part du public. De la manière dont son arrivée va être amplifiée par la presse aussi. Ils vont lancer une campagne publicitaire alléchante basée sur leur prix mais il faut rappeler que l'offre est totalement différente.

Lancer cette application, c'est aussi une façon de capter de nouveaux abonnés ?

Tout à fait. Désormais, ceux qui sont chez Belgacom pourront aussi s'abonner à Be tv via internet. Nous ne formulons pas d'objectif chiffré. Aujourd'hui, nous avons environ 120.000 abonnés. Be tv est une boîte saine qui se porte bien mais on doit s'adapter. ■

Propos recueillis par
MAXIME BIERMÉ

BON À SAVOIR**« Be TV Go », mode d'emploi**

La nouvelle application Be TV Go sera gratuite pour les abonnés de Be TV. Ils recevront un courrier détaillant la procédure.

Pour les autres, il faudra se rendre sur le site www.betv-go.be, accessible à partir du

lundi 1^{er} septembre. L'inscription, « en quatre étapes très simples », donnera accès aux chaînes de Be TV sur les ordinateurs portables et tablettes. Il faudra patienter (un peu) pour que l'application soit disponible sur les smart TV et beaucoup avant qu'elle ne soit sur les smartphones.

Concrètement, si vous prenez l'abonnement mensuel à

42,5 euros par mois vous aurez accès aux sept chaînes Premium et au catalogue Be à la demande. Si vous n'êtes intéressé que par les chaînes de sports, il vous en coûtera 24,99 euros. Un pass de 24 h au prix de 9,99 euros est aussi disponible, uniquement pour les chaînes sportives. Histoire de ne rien manquer du Superbowl ou d'un PSG/OM.

M.B.

PROGRAMMES**Des exclusivités en pagaille**

Les rendez-vous immanquables cette année.

Films *Guillaume et les garçons à table*, *Blue Jasmin* et *La vie d'Adèle*, tous auréolés d'une avalanche de prix. Côté blockbuster, *Man of Steel* devrait ravir les fans de superhéros.

Séries En attendant décembre et *The Leftovers*, il y aura la saison 4 d'*Homeland* et le retour de *24 heures chrono* dès le 15 septembre.

Sport Si la RTBF garde l'exclusivité des rencontres des Diables, Be TV sera la seule à diffuser toutes les autres rencontres de qualification pour l'Euro 2016 et la Coupe du monde 2018. Les fans de basket ou de hockey n'ont pas été oubliés.

Mais aussi Un documentaire sur les premiers pas de Gad Elmaleh en anglais à New York. Jamel Debbouze qui sauve des jeunes en difficulté grâce à des cours d'improvisation. Et, le 3 septembre, le touchant *Sur la route de l'école*. La vie pas banale de quatre écoliers aux quatre coins du monde.